

CHRONIQUE ANONYME DE LA DYNASTIE SA'ADIENNE DE TAGMADERT. - Edition établie et introduite par Abderrahim BENHADA. - Marrakech : 'Uyun al-Maqalât, 1994.- 106 p + index.



En dépit du déclassement de l'événementiel par l'histoire de la longue durée, les faits historiques conservent toute leur valeur, notamment lorsqu'il s'agit de trace laissée par des témoins, non insérés dans les réseaux du pouvoir. Tel semble être le cas de la présente chronique marocaine anonyme. Editée et traduite d'abord, en 1924, par E. FAGNAN qui s'est appuyé sur le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris puis, en 1934, par G-S. COLIN qui avait opté pour le manuscrit de Madrid, la nouvelle édition utilise les deux documents et permet ainsi au lecteur d'accéder à une version arabe comparée.

Cette chronique anonyme de la dynastie sa'adienne de Tagmadert contient des informations précieuses sur les souverains et le peuple marocains, ainsi que sur les crises du Royaume. L'auteur de la chronique se fonde sur des sources orales et recueille les témoignages des acteurs de son époque, y compris quand les événements ont lieu hors du Maroc comme c'est le cas lors de la reprise de La Goulette par les Ottomans en 1574.

Il en découle une chronique de facture différente des écrits historiques traitant de l'histoire du Maroc des *Chorfa* sa'adiens. Bref, il s'agit, fait rare, d'une chronique non-officielle, rédigée à un moment de l'histoire où se développe une historiographie maghrébine pro-dynastique. Sont ainsi relatés dans un style simple, les faits historiques qui ont jalonné la naissance de la dynastie Sa'adienne, ses moments de grandeur et de décadence. Il est vrai que l'auteur privilégie certains lieux (Fès au détriment de Marrakech), savants qui se sont opposés à l'entrée des Sa'adiens à Fès (Al-Wansharissi) et émirs (Muhammad al-Cheikh). En signalant, dès l'introduction, ce parti-pris historique et politique, A. BENHADA ne manque pas de mettre en valeur l'importance de cette chronique qui a retenu, en raison de sa valeur documentaire singulière, l'attention des historiens (AL-IFRANI, AL-ZAYANI, E. LEVI-PROVENCAL, H. TERRASSE, R. LETOURNEAU).

CRISE DU GOLFE ET ORDRE POLITIQUE AU MOYEN-ORIENT. - sous la direction de Michel CAMAU, Ali Eddine HILAL DESSOUKI et Jean-Claude VATIN. - Paris : CNRS éditions, 1993. - 343 p. (Extrait de l'Annuaire de l'Afrique du Nord, XXXI, 1992)



L'organisation à Aix-en-Provence par l'IREMAM, en janvier 1992, des "4èmes rencontres franco-égyptiennes de politologie" a offert à de nombreux chercheurs arabes et européens l'occasion de réfléchir sur la Crise du Golfe et d'établir en quoi l'événement avait modifié "l'ordre" existant dans les pays et la région, Maghreb compris, et quelles pouvaient en être les éventuelles conséquences. Une fois établie la distance avec le *temps médiatique*, dont M. CAMAU rappelle en avant-propos combien la logique est aux antipodes de celle de la connaissance, les échanges scientifiques se sont caractérisés par "un rapprochement des lignes d'interrogation, une convergence des connaissances, un recouvrement des interprétations" qui, selon F. LORCERIE, s'expliquent notamment par la tendance à la "coopération" et au démantèlement des polarisations théoriques que l'on peut observer dans le monde politique et, parallèlement, dans le champ des sciences sociales.

En introduction aux rencontres, J-C. VATIN engage à situer la guerre du Golfe en fonction de trois niveaux d'analyse : les équilibres socio-économiques et politiques dans les champs *nationaux* ; les règles du jeu interétatique dans un ensemble *régional* ; l'évolution de la place du monde arabe et du Moyen-Orient dans son ensemble, sur le plan *mondial*.

Rejoignant ce mode d'approche et dévoilant des visions aussi bien globales que locales du déroulement du conflit et de ses enjeux, les autres contributions sont regroupées par thème : les reconfigurations régionales, entre la permanence des normes et l'introduction plus ou moins discrète de profonds changements ; la faiblesse du droit ou plutôt l'impuissance des systèmes politico-juridiques d'intégration ; les incidences de la crise dans le jeu économique et financier ; le renforcement des positions politiques des mouvements islamistes par des stratégies réalistes et centrées sur des contextes nationaux ; enfin, les mouvements induits dans les champs politiques nationaux par l'effervescence émotionnelle et idéologique suscitée par la guerre, ou comment, selon la formule de F. LORCERIE, la crise aurait agi comme *catharsis*, ravivant les exigences démocratiques en matière de liberté d'expression et d'institutionnalisation du débat politique.

DJEFLAT Abdelkader. - Technologie et système éducatif en Algérie. - Alger : Cread-Médina, 1993. - 214 p. - réédition de Unesco, 1990.

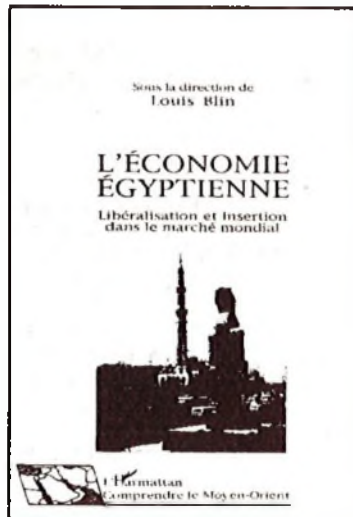


Les deux secteurs de l'éducation et de l'industrie ont longtemps bénéficié en Algérie d'investissements massifs, de la part de l'Etat. Conçus pour être complémentaires et promouvoir un développement économique et technologique autocentré, ils se sont avérés, au fil de leur évolution respective de plus en plus isolés dans leur dimension scientifique et technologique. Telle est la conclusion principale de cette étude qui explore en détail le secteur stratégique de la pétrochimie.

Ainsi est dressé le tableau d'un système éducatif algérien dont l'option scientifique et technique produit des diplômés que leurs préoccupations souvent d'ordre théorique ne préparent pas à répondre aux besoins de l'industrie. En vis-à-vis, le système productif tente de répondre de façon quasi-autonome à ses besoins en compétences technologiques grâce à ses propres structures de formation. Mais ces compétences se révélant incapables de s'adapter et d'assumer les transformations technologiques post-investissement, force est de faire appel à des partenaires étrangers entre les mains desquels restent donc concentrées les activités de recherche et développement.

Parmi les causes multiples de l'instauration progressive d'un fossé entre les deux secteurs, on retiendra le *turnover* élevé des responsables prévenant toute continuité dans la démarche, l'utilisation exagérée par l'industrie nationale de formes contractuelles intégrées ("clefs en main", "produits en main") et surtout la prégnance de préjugés réciproques ; les universitaires étant considérés comme des théoriciens éloignés des réalités nationales, les responsables du secteur industriel dépréciés pour leurs préoccupations *terre-à-terre* et soupçonnés d'occuper des postes pour lesquels ils ne sont pas qualifiés. Autant d'obstacles auxquels une planification reformulée, c'est-à-dire tenant compte des exigences spécifiques du développement scientifique et technologique en matière d'éducation devra, en regard de la conclusion, tenter d'apporter des solutions.

L'ECONOMIE EGYPTIENNE. LIBERALISATION ET INSERTION DANS LE MARCHÉ MONDIAL ; sous la direction de Louis BLIN. - Paris : L'Harmattan, 1993. - 270 p. (coll. Comprendre le Moyen-Orient)



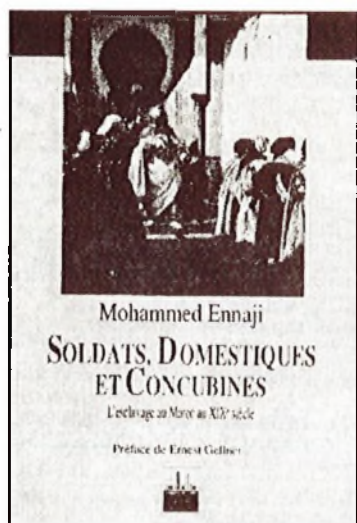
Déjà, dans son analyse de *la naissance du credo libéral*, K. POLANYI avait mis en lumière la complexité de la relation entre libéralisation économique et intervention de l'Etat. Dans un tout autre contexte de réactualisation de ce credo, celui de la fin d'un monde bipolaire et d'une mise en échec d'économies dites "administrées", cette même relation mobilise l'attention des chercheurs, qui s'interrogent sur les transitions à l'économie de marché.

Les contributions réunies par L. BLIN à l'occasion d'un colloque organisé au Caire en mai 1992 par le Center for Economic and Financial Research and Studies (Université du Caire) et le Centre d'Études et de Documentation Economique, Juridique et Sociale (CEDEJ) et réunissant spécialistes égyptiens, et européens, interviennent sur ce front de recherche. Elles sont sous-tendues par deux axes de réflexion dont rend compte le sous-titre de l'ouvrage (*libéralisation économique et insertion dans le marché mondial*) mais dont, à vrai dire, l'articulation n'est pleinement explicitée que par certains intervenants.

Sur cette toile de fond, les thèmes abordés (parfois sous forme de brèves notes) dressent un bilan de la libéralisation économique égyptienne en fonction de trois entrées, commentées en introduction par Louis BLIN : le cas de l'Égypte par rapport à l'ensemble du Monde arabe ; l'Égypte et le marché mondial ; les relations économiques égypto-européennes. Pionnier de *l'Infitah*, l'Égypte, à défaut de constituer un modèle, offre une illustration exemplaire des caractéristiques d'une "libéralisation sans libéralisme". Celle-ci relèverait moins des options idéologiques d'un régime politique que de la conjonction d'une crise financière de l'Etat et de pressions externes. Parce qu'elle constitue une forme de réponse étatique à des dilemmes économiques internes et à des contraintes internationales, la libéralisation, en Égypte comme dans la plupart des pays arabes, doit être identifiée et analysée en tant que "politique publique" (N. AYUBI).

L'approfondissement de la politique égyptienne de libéralisation est fonction de l'aptitude de l'Etat, omniprésent dans les échanges avec l'extérieur, à réunir les conditions d'une *économie de production internationalisée* et, notamment, d'un développement d'une classe autonome d'entrepreneurs (L. BLIN). Il se heurte à de nombreux obstacles, dont le moindre n'est pas l'aisance financière consécutive à la Guerre du Golfe, propice à la tentation d'un repli sur la gestion d'une *rente géo-politique*. Mais, à l'avenir, les flux de l'aide publique internationale ne risquent-ils de se moduler au rythme même de la libéralisation ?

ENNAJI Mohammed.- Soldats, domestiques et concubines : l'esclavage au Maroc au XIXème siècle ; préface de Ernest Gellner. - Tunis : CERES : Casablanca : EDDIF, 1994.- 220p.



Rompant avec la tradition des réflexions juridiques sur la servitude dans le monde méditerranéen et arabe, M. ENNAJI présente dans cette étude une sociologie érudite de la vie quotidienne des esclaves au Maroc durant le XIXème siècle. Sa description s'inscrit dans une analyse du fonctionnement de la société marocaine, et met en relief la complexité des relations Maître-Esclave dans un contexte social où la négritude est synonyme de dépendance et de domination. Dans l'économie pastorale, les esclaves noirs étaient perçus comme *un bétail ayant la faculté de communiquer et d'être croyant*. Cette représentation ne permet cependant pas de considérer que l'esclavage, au Maroc, était la forme de domination la plus extrême. En effet, l'absence d'économie de marché et par voie de conséquence, les restrictions portant sur l'achat et la vente des "biens", aurait laissé une marge d'humanité aux dominés. L'opposition entre la liberté et l'esclavage n'aurait pas été aussi tranchée, au XIXème siècle, que la dualité des statuts le laisserait supposer.

Domestiques et concubines, soldats ou serfs agricoles sont des fonctions spécifiques, inhérentes à une société traditionnelle (non esclavagiste au sens propre du terme) qui confèrent le prestige social et politique aux maisons ou aux tribus où elles s'exercent.

Le statut des affranchis qui aurait pu constituer, pensait-on, une limite à l'extension de l'esclavage, est demeuré confus. Le carcan de la servitude ne fut pas totalement brisé par l'acte d'affranchissement qui relégua le bénéficiaire dans la catégorie des *haratine*, hommes libres de second ordre. Ils continuèrent à vivre dans la mouvance de leurs anciens maîtres qui conservèrent sur eux un droit de patronage. L'étude des moyens de production et des alliances matrimoniales permet, aujourd'hui, de révéler des stratégies d'exclusion de ce groupe subalterne.

Personnage familier des contes et de l'imagerie populaires, l'esclave noir demeure un élément incontournable d'une hiérarchie sociale défunte. Ni l'affranchissement, ni le tarissement du commerce saharien au début du XXème siècle, ni les mesures administratives prises sous le Protectorat en 1922 ne sont venues à bout de la servitude. L'esclavage disparaît, non par la vertu d'un édit, mais par l'évolution d'une logique sociale.

MUTATIONS SOCIO-SPATIALES DANS LES CAMPAGNES MAROCAINES. Coordination de Abdellatif BENCHERIFA et Mohamed AIT HAMZA. - Rabat : Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1994.- 238 p. (Série : Colloques et Séminaires).



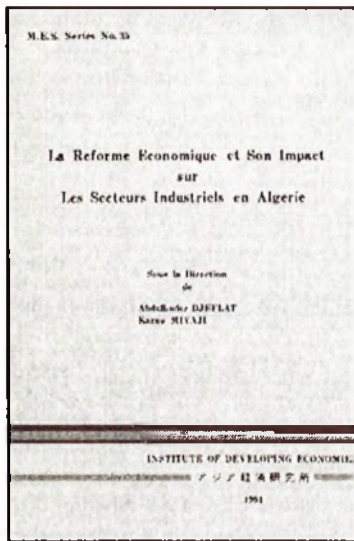
Présentées lors de la première rencontre nationale des chercheurs géographes ruralistes, des enquêtes géographiques régionales effectuées en milieu rural en 1991 permettent d'élargir le débat sur les rapports entre la dynamique sociale et l'organisation de l'espace. Elles mettent en relation les mutations propres aux différents domaines économique, social, démographique, spatial et environnemental.

Partant de l'hypothèse selon laquelle les changements socio-spatiaux sont les résultats de la confrontation inégale des milieux ruraux avec une économie monétarisée, les auteurs analysent les causes de la marginalisation des zones sahariennes, des espaces oasiens, du Rif central et oriental, etc. Ceiles-ci sont liées à la pression démographique sur les rares ressources hydro-agricoles, le processus de concentration des hommes et des richesses sur les espaces littoraux et le développement des zones irriguées.

Au sein d'un écosystème irrigué (le Tadla), la mobilisation et l'utilisation de l'eau permettent de pallier l'insuffisance des pluies et d'intensifier l'agriculture en adoptant de nouvelles cultures (coton, betterave). Par contre, l'évolution récente au sein d'écosystèmes de culture sèche, dans le Moyen Atlas, dans le bassin de la Moulouya ou dans l'oasis de Figuig, dénote un processus de déclassement économique. Dans le pays Doukkala (Maroc occidental), la question de l'usage de l'eau permet également d'étayer le développement inégal en cours dans les campagnes. Dans cette plaine, la dotation individuelle en eau n'atteint pas une quinzaine de litres par jour et par habitant. On y note, par ailleurs, le rôle joué par les points d'eau comme lieux de sociabilité dans l'organisation de l'espace.

Les nouveaux aménagements hydrauliques destinés à des usages non agricoles révèlent cette dynamique socio-spatiale. L'évolution des modes d'alimentation en eau, l'état des usages, le comportement à l'égard des points d'eau mettent en lumière le changement ou la résistance du comportement des populations rurales.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE ET SON IMPACT SUR LES SECTEURS INDUSTRIELS EN ALGÉRIE. Sous la direction de **Abdelkader DJEFLAT et Kazuo MIYAJI** - Tokyo : Institut of developing economies, 1994. - 237 p. - (M.E.S. Series n° 35)



Sous les effets combinés de la crise pétrolière et de la pression de la dette extérieure, une réforme économique s'est imposée aux décideurs algériens. Précipitée par les événements d'octobre 1988, son application commence à produire des changements perceptibles dès les années 1990-91, notamment dans la gestion de l'entreprise publique.

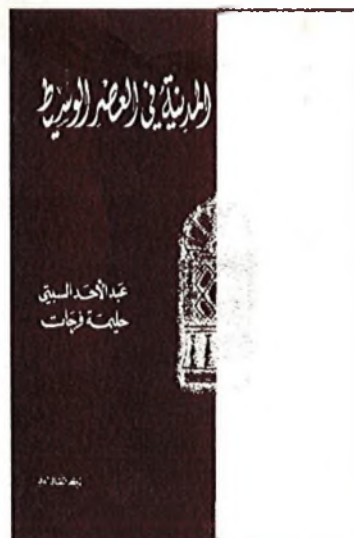
L'étude menée en coopération entre le CREAD (Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement) d'Alger et l'IDE (Institute of Developing Economies) de Tokyo, se donne pour objectif de retracer l'évolution de l'économie algérienne de 1962 à 1990, (S. KHANNAS) à partir de la reconquête des instruments de régulation et de la récupération de la rente. Elle analyse la gestion administrative de l'économie durant les années 60 jusqu'à la réforme des années 80, en insistant sur les investissements publics industriels générés par la rente pétrolière.

Accompagnées de modifications de l'environnement social et politique, les réformes offrent à l'entreprise publique l'occasion d'affirmer une "autonomisation" par rapport aux autorités de tutelle et une "repossession" du pouvoir de décision.

L'analyse du fonctionnement de l'entreprise nationale de la pétrochimie (A. DJEFLAT) permet de mesurer les enjeux et l'impact de celle-ci sur ce secteur stratégique où l'Algérie a acquis un savoir faire devant lui permettre d'affronter les exigences du marché international. Au contraire, le cas du machinisme agricole (A. AMAR) démontre les limites de cette réforme et le risque de fragilisation qu'elle comporte pour des secteurs peu compétitifs sur le plan international.

La courte période sur laquelle portent les réformes et le nombre limité des branches analysées font que les conclusions tirées de cette étude méritent d'être confortées, à la fois, dans la durée et dans l'espace, en intégrant dans l'analyse d'autres secteurs de l'économie algérienne.

SEBTI Abdelahad, FARHAT Halima. - La ville au Moyen Age. Questions et documents relatifs à l'histoire de l'Occident musulman. - Casablanca, Centre Culturel Arabe, 1994. - 184 p + bibliographie. Texte en langue



L'histoire urbaine, dont l'ambition est de fondre l'espace local dans un cadre explicatif global, nécessite l'existence d'un outil théorique permettant de (re) lire la ville. Or, cet outil variable est toujours le résultat d'un choix méthodologique. Celui opéré par A. SEBTI et H. FERHAT est de facture pédagogique et documentaire. Il ouvre les chemins de l'investigation du champ urbain maghrébin, en mettant à la disposition du lecteur un choix de textes historiques allant du Xe au XVI^e siècles, avec une bibliographie indicative. Cinq axes thématiques structurent les textes choisis : l'acte de fondation de la ville, le gouvernement, l'économie, la structure urbaine et le double processus de citadinisation-décitadinisation.

Pour chacun de ces axes, les auteurs ont tenu compte de la variété des sources (chroniques, relations de voyage, écrits hagiographiques...) et de la différence voire de la contradiction des récits, tout en accordant, d'une part, une importance aux concepts et aux modèles, et d'autre part, en veillant à la remise en cause des idées reçues. La définition de la ville (*M'dina/Misr*) est illustrée par les riches sources classiques, oeuvres d'auteurs célèbres comme Ibn Mandhūr, Ibn Khaldūn, Ibn Abī Zar'a, Ibn al-Qadhī, al-Mawardī et Ibn Al-Khafīb. Légende et histoire s'entrecroisent dans le récit de fondation de ces fameuses villes du Maroc que sont Fès, Tétouan, Marrakech et Rabat. Certes, les récits diffèrent d'un chroniqueur à un autre, mais ils sont toujours porteurs de signification historique et anthropologique. L'urbanisation-citadinisation (*Tamḍīn*) obéit, en fait, à une pluralité de logiques oscillant entre les processus de fondation et d'évolution spontanée qui sont entrecoupées par diverses formes de transition.

En tant qu'entité politique, la ville se confond avec le *Makhzen* même si elle est objet de mouvance spatiale et d'émeutes urbaines. Son économie intègre les activités agricoles, commerciales industrielles et maritimes en instaurant une variété de métiers générant une hiérarchie professionnelle et sociale. Ainsi, les notables tirent leur autorité d'un pouvoir fractionné (politique, économique, idéologique) reflétant une segmentation tribale soudée par des phénomènes de cohésion tels que la croyance dans les saints. Il n'en demeure pas moins que cette civilisation urbaine a connu ses moments d'éclat avant de céder la place aux troubles, aux tendances à la division et à la destruction (*Kharāb*) qui ont conduit à la crise du XIV^e siècle.

En somme, la pertinence du choix des textes permet d'entrevoir ici les multiples facettes matérielles, politiques et symboliques de la ville maghrébine ou plus précisément marocaine durant le Moyen Age, période historique caractérisée par un essor urbain remarquable.